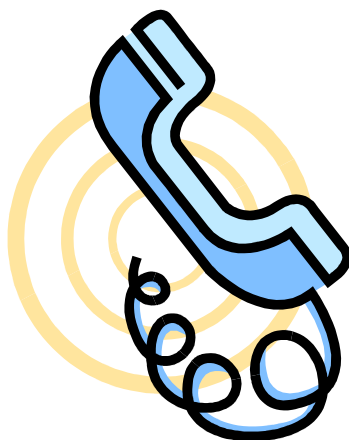


Téléphonez au :

15

depuis un téléphone fixe



112

depuis un téléphone portable

Et dites :

1. Je suis à , n° , rue
en face de , **mon téléphone est le**.....

2. Précisez la nature de l'accident (ex : éboulement, asphyxie, chute, écrasement...),
la position du blessé (ex : le blessé est sur le toit, au sol dans une fouille),
et s'il y a nécessité de dégagement

3. Signalez le nombre de blessés et leur état

(ex : 3 ouvriers blessés dont un qui saigne beaucoup et un qui ne parle pas)

4. Fixez un point de rendez vous

Envoyer quelqu'un à ce point pour guider les secours

5. Ne raccrochez jamais en premier, faites répéter le message

Numéros utiles

Pompiers	18
SAMU	15
Police/Gendarmerie	17
Inspection du travail	05 59 46 00 75
Urgences Mains	05 59 44 31 31

Centre Antipoison	05 56 96 40 80
Médecin du travail Secteur Bayonne	05 59 25 61 08
Médecin du travail Secteur St Jean de Luz	05 59 51 98 51

ASSOCIATION SANTÉ AU TRAVAIL DU PAYS BASQUE

Secteur Bayonne : Rés. Toki Lana - 7, ch. de MAROQUETTE - 64100 BAYONNE - ☎ 05 59 25 61 08 - e-mail : bayonne@astpb.com

Secteur St Jean de Luz : 137, av. de JALDAY - 64500 ST JEAN DE LUZ - ☎ 05 59 51 98 51 - e-mail : saint-jean-de-luz@astpb.com

<http://www.astpb.com>